



**DECLARATION CONJOINTE DE CHANGEMENT  
DE NOM DE FAMILLE  
ENFANT DE MOINS DE 13 ANS**  
(Article 311-23 al.2 du code civil)

Nous soussignés,

**Prénom(s) :** .....  
**NOM du père :** .....  
(1ère partie : ..... 2nde partie : .....) (1)  
né le : .....  
à : .....  
domicile : .....

**Prénom(s) :** .....  
**NOM de la mère :** .....  
(1ère partie : ..... 2nde partie : .....) (1)  
née le : .....  
à : .....  
domicile : .....

déclarons que notre enfant commun :

**Nom :** .....  
**Prénom(s) :** .....  
né(e) le : .....  
à : .....  
demeurant à (ou avec son père et/ou mère) : .....  
.....  
.....

Prend désormais le nom de : .....  
(1ère partie : ..... 2nde partie : .....) (1)

Fait à ..... le .....

Signatures

du père

de la mère

Avertissement :

En application de l'article 44 1-7 du code pénal est puni d'un an d'emprisonnement et de 15.000 d'amende le fait :

1° d'établir une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts ;

2° de falsifier une attestation ou un certificat originellement sincère ;

3° de faire usage d'une attestation ou d'un certificat inexact ou falsifié. Les peines sont portées à trois ans d'emprisonnement et à 45.000 euros d'amende lorsque l'infraction est commise en vue de porter préjudice au Trésor public ou au patrimoine d'autrui.

4° de faire usage d'une attestation ou d'un certificat inexact ou falsifié.

Les peines sont portées à trois ans d'emprisonnement et à 45.000 d'euros d'amende lorsque l'infraction est commise en vue de porter préjudice au Trésor public ou au patrimoine d'autrui.

1) Ne remplir cette rubrique qu'en présence d'un double nom, c'est-à-dire d'un nom dévolu en application de la loi du 4 mars 2002 relative au nom de famille, uniquement pour les personnes nées après le 1er septembre 1990 ayant bénéficié d'une déclaration conjointe d'adjonction ou de changement de nom. Les parents qui portent un nom composé indivisible n'ont pas à remplir cette rubrique, ce nom étant intégralement transmissible à la génération suivante.